Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Avril 1875.

No. 4.

SOMMAIRE.-Litténature : Les vingt sous de Gabrielle. Docc-NENTS OFFICIELS : Rapport du ministre de l'instruction publique da la province de Québec, pour l'année 1872 et partie de Fannée 1873 Péragoom: Lecons familieres de langue française (suite)—Difficulté de l'éducation des filles.—Messieurs les enfants.—Dictionnaire technologique (suite) Vanuérés: Une vérité peu remarquée.—Soyez matinal.—Causeries économiques (suite): Le commerce. Avis oppicieus: Nomination de syndic d'écoles. Colonnes de la nédaction : Bulletin bibliographique.

Hevue mensuelle. Nouvelles et faits divers : Bulletin des statistiques.-Bulletin de l'horticulture.

LITTERATURE.

Les vingt sous de Gabrielle.

On était à la fin de juin. L'été dans sa beauté féconde régnait sur la nature et répandait dans les airs ses senteurs parfumées. Toutes les fenètres de la maison étaient ouvertes et à travers les plantes grimpantes qui s'élevaient déjà presqu'à mi-hauteur, les bouffées d'air pur et les rayons de soleil se jouaient librement. Dans le jardin, tout à côté, les oiseaux chantaient ou poursuivaient les insectes que leur bruissement trahissait dans l'herbe et sous les feuilles. On sentait partout cette exubérance de vie, cette sève vigoureuse que le soleil répand sur son passage. A deux pas, le ruisseau murmurait doucement sur son lit de cailloux mousseux, jusqu'à l'endroit où un barrage formait un lac en miniature dans lequel les canards barbottaient en nasillant.

Dans la maison, la petite Gabrielle, assise sur un conssinct aux pieds de sa maman, dépliait gravement le linge de sa poupée pour voir si, quolque part, il y avait des reprises à faire. La poupée avait été bien soigneuse, car après le plus minutieux examen, il fut constaté qu'il n'y avait pas le moindre petit accroc. Le linge fut replacé dans les petits tiroirs, puis Gabrielle se mit en frais de compter l'argent de sa banque. Il n'y avait pas bien longtemps qu'elle possédait cette mignoune bolte en fer mois avait pas fer, moins grande qu'un sucrier; il y avait tout au plus einq semaines. Et cependant, après avoir ouvert le convercle et vidé le contenu de la banque sur le tapis, Gabrielle put compter jusqu'à vingt sous.

Vingt sous! dont six tout neufs et presqu'aussi beaux que des pièces d'or!

-Petite mère, vois donc comme je suis riche! Qu'est-ce que je pourrais bien faire avec vingt sous?

-Bien des choses, mon enfant.

-Voyons; je pourrais acheter un voile neuf ou des gants pour ma poupée, une corde à danser, un cerceau, un cerf-volant, du sucre, des ponimes, et tant d'autres choses encore!..... Mon Dieu que c'est ennuyeux de ne pas savoir quoi choisir!

—Il y a encore bien des choses, cependant, auxquelles tu n'as pas pensé et que tu pourrais acheter avec tes vingt sous. Tout à l'heure, quand le soleil au... baissé un peu, en faisant notre promenade, nous entre production de la company de la ville, et tu verras combien de choses tu as oubliées.

-Pourquoi ne pas sortir de suite, petite mère? Il ne

fait pas très-chaud.

-l'u ne ressens pas la chaleur ici, ma chérie, parce que tu cs à l'ombre, et que les arbres du jardin et le ruisseau répandent une certaine fraicheur; mais si tu te trouvais sur la rue, exposée au soleil et à lá poussier, tu verrais que j'ai raison.

Gabrielle ne manqua pas de laisser paraître sur sa figure une pointe de mécontement; cependant, comme elle avait bon cœur et qu'elle aimait bien sa maman, elle ne dit rien et se contenta de soupirer en regardant l'aiguille de la pendule qui n'en avança pas plus vite.

Je connais bien des petites filles de six ans qui ne se

seraient pas montrées aussi réservées, et qui aurait témoigné leur impatience en frappant du pied ou en froissant leur mouchoir et leur tablier.

Car Gabrielle n'avait que six ans. C'était une jolie petite fille, bien fraiche, bien rose, un peu bruyante, mais, en somme, pleine de bons sentiments. Elle faisait quelquefois, souvent même, des étourderies,—que les grandes personnes qui sont sans péché sous ce rapport lui jettent la première pierre, mais elle revenait bien vite de sa faute et ne gardait pas rancune à ceux qui l'en corrigeatent.

Vous l'excuserez donc, n'est ce pas ? même lorsque jo vous aurai dit qu'elle régardait souvent à la pendule ot qu'elle se sentait fortement tentée d'aller pousser sur l'aiguille pour la forcer de marcher un peu plus vite,

de toutes les belles choses qu'ils pouvaient lui procurer. nus et portaient des vétements rapiècetés au point de faire

Il y avait très-longtemps, à son avis du moins, qu'elle voyageait de la pendule à la croisée pour voir si le soleil ne baissait point, et de la croisée à la pendule, pour voir pour regarder ces deux petits infortunés. Les gens qui si l'aiguille avait sait beaucoup de chemin, lorsque sa n'ont point d'enfants passent peut-être indisserents à côté maman regarda au dehors, roula son tricot et y piqua son aiguille à tricoter, mouvement qui signifie toujours la suspension du travail. Gabrielle se leva en battant des mains, et un petit quart d'heure après, elle trottinait à côté de sa mère sur le chemin conduisant à la ville.

Il était cinq heures et on devait prendre papa à six heures en passant par son étude; c'était donc toute une la rue à la dureté des passants, souffriront la faim et la heure pour voir à dépenser les vingt sous que Gabrielle soif et, ce qui est encore plus triste, les éclaboussures du portait soigneusement empilés dans une jolie petité bourse (vice qui passe fiérement en carosse à quatre chevaux.

pendue coquettement à son bras.

la ville qui n'était éloignée, au reste, que d'un demi-mille

Gabrielle ne pensa pas à courir après les papillons et les insectes dorés, comme c'était son habitude: elle ne voyait que ses emplettes et avait hâte de faire son choix.

Ensin on arrive devant la première boutique, tenue acheter un morceau de pain. par une marchande de jouets. Il y en avait de toutes sortes, dans la vitrine, sur le comptoir, au fond des ne va-t-il pas lui chercher une brioche. tablettes, et jusque sur la rue. Tout cela était fardé de couleurs brillantes. Il y avait des ânes, des moutons, des vaches convertes de vrai poil, des toupies-caméléons, des poupées parlantes, des billes, des tambours et autres instruments de tapage; enfin une foule de La mère était veuve et malade; les enfants n'avaient pas ces choses qui grisent les enfants et qui embarrassent tant, par leur nombre et leur variété, les acheteurs d'étrennes, la veille du jour de l'an.

Gabrielle ouvrait les yeux dans une proportion démesurée; elle songeait au bonheur de la petite fille de la marchande, qui se tenait près du comptoir et qui pouvait jouir à la fois de toutes ces richesses merveilleuses

La maman marchanda beaucoup d'objets; mais Gabrielle ne pouvait parvenir à arrêter son choix. Elle commencait à s'apercevoir, d'ailleurs, que vingt sous n'est pas une fortune aussi considérable qu'un petit peuple le pense. Un chat blanc, entre mille, avait presque gagné son cœur, mais resta néanmoins sur sa tablette: car il contait vingt-cinq sous et la maman aurait été obligé de suppléer les cinq sous qui manquaient.

encore intacte, pour essayer ailleurs.

Le marchand d'images et de livres enluminés, les petites échoppes établies sur la place du marché, les fruitiers, les fleuristes, tout cela fut visité, examiné ; cépen dant les vingt sous restaient encore au fond de leur

A la fin, Gabrielle émit une opinion qui îni parut très

acceptable

Si nous allions, dit-elle, chez le confiseur?

Elle rougit légèrement, néanmoins, en formulant cette demande. Cela sentait un peu la gourmandise : dépenser vingt sous en brioches et en sucre candi, ce n'est pas tres-recommandable pour une petite fille de six ans.

-Nous n'aurons pas besoin de dépenser les vingt sous jusqu'au dernier, ajouta-t-elle en forme de réparation.

La mère, sans le laisser trop paraître, sut heureuse de cette restriction.

-Comme tu voudras, dit-elle; allons chez le confiseur.

En se rendant à ce dernier endroit, elles passèrent devant la boutique du boulanger. En face de la vitrine, les condes appuyés sur l'allège en pierre, deux petits enfants se tenaient les yeux avidement fixés sur les belles

brioches toutes fraiches étalées sur les tablettes.

Ses vingt sous lui trottaient par la tête en compagnie en avait à peine trois. Ils étaient maigres, pâles, pieds.

rire s'ils n'avaient pas de suite fait pleurer.

La mère de Gabrielle ne put s'empêche, de s'arrêter de l'enfance malheureuse. Mais un père et une mère penyent rarement contempler d'un œil sec ce spectacle de la faiblesse en proie à la misère et au dénuement. Il leur fait faire un retour sur eux-mêmes et appelle dans leur esprit cette pensée que peutêtre un jour,—il y en a tant d'exemples!-leurs enfants seront, eux aussi, exposés sur

La petite Gabrielle s'était aussi arrêtée avec sa maman. Je ne vous parlerai pas des incidents du voyage jusqu'à Elle regarda pendant quelque temps les petits infortunés :

-Vois donc, maman, dit elle, tout-à-coup, le petit pleure, qu'est-ce qu'il peut avoir?

La maman essuya une larme qui tremblait au bord de sa paupière.

-Il a faim, dit elle, et il demande à son frère de lui

-Eh! bien, il est donc méchant, le frère ; jourquoi

-Ma chérie, il n'a peut être pas d'argent; allons voir. Elles s'approchèrent toutes deux, et la mère de Gabrielle

interrogea l'ainé des enfants.

C'était une de ces misères comme on en voit si souvent. mangé depuis la veille et le pauvre petit qui ne comprenait que sa faim pleurait parceque son frère ne lui donnait pas le morceau de pain que la boulaugère avait dėja refusė.

Gabrielle n'attendit pas la fin de l'histoire. N'écontant que son cœur elle prit sa petite bourse avec les vingt sous et la mit dans la main du petit garçon en lui disant à

l'oreille :

-Va acheter les plus belles brioches, entends-tu? Elle avait à peine dit ces paroles qu'elle se sentit

enlever par deux bras vigoureux et enlacé par quelqu'un qui la couvrit de baisers

Six heures étaient passées, et son père, en revenant de son étude avait été témoin muet de sa bonne action.

-Comme j'ai bien fait, dit elle en revenant de ne pas Bref, on sortit de la les mains vides, mais la bourse acheter le chat blanc de la marchaude de joujoux! Ces pauvres petits n'auraient peut être pas soupé! Et d'ailleurs, je ne sais pas pourquoi, mais je me sens le cour bien plus gai.

—C'est toujours comme cela, ma fille, quand on a fait une bonne action, dit le papa. Le bon Dieu donne le remords à ceux qui sont mal et la satisfaction du cour à ceux qui font bien, sans compter que souvent il les

récompense encore d'une autre manière.

Et c'était bien vrai, puisque le lendemain, à son réveil, Gabrielle trouva le chat blane à côté de son oreiller.

NAPOLEON LEGENDRE.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Rapport du ministre de l'instruction publique de in province de Québec, pour l'innée 1872 et en partie pour l'année 1873.

(Suite et fin)

NOS LOIS D'EDUCATION.

Comme je l'annonçais dans mon rapport précédent, L'un des enfants paraissait avoir au plus six ans, l'autre | après avoir discuté toutes nos dois d'éducation avec les inspecteurs d'écoles réunis en conférence, j'ai refondu ou plutôt codifié ces lois. Le travail a été présenté à l'assem blée de la législature, lors de la dernière session; mais les circonstances ne m'ont pas permis de le soumettre à la discussion. Il sera mis devant les chambres, à la session prochaine, et j'espère qu'il obtiendra l'assentiment général, du moins dans ses principales parties. Il ne s'y trouve, d'ailleurs, que peu de clauses nouvelles. Je me suis attaché seulement à classifier chaque matière, sous un titre spécial, et à rendre la rédaction aussi claire que possible.

J'ai cru cependant devoir définir d'une manière plus marquée notre position, comme catholiques, afin d'éviter plus tard ces commotions violentes qui se font ressentir ailleurs, où les droits légitimes de la minorité sont totalement méconnus. Bien que nos écoles catholiques dans cette province soient confessionnelles en pratique, la loi n'est pas assez explicite pour offrir à nos co-religionnaires les garanties qu'ils réclament. Il faut savoir respecter les droits et priviléges des autres croyances religieuses,

sans oublier cependant ses propres devoirs.

INSTITUTEURS, PENSIONS ET TRAITEMENT.

Depuis l'établissement d'un fonds de pension en faveur des instituteurs et institutrices qui, par suite de l'âge on de la maladie, ont cessé d'enseigner, le département a payé chaque année une certaine somme aux souscripteurs qui se sont trouvés dans les conditions requises par le règlement. Malheureusement, le nombre de ces abonnés est assez restreint. On paraît ne pas comprendre suffisamment l'avantage de s'assurer amsi une petite pension pour ses vieux jours. On le regrette générale ment par la suite, mais lorsqu'il est trop tard. Tous les jours, le département reçoit des demandes auxquelles il ne peut pas donner satisfaction, parce que les personnes qui présentent ces demandes n'ont pas eu la prévoyance de s'abonner et de payer la faible prime exigée annuellement.

Il y aurait pent être quelques modifications à apporter au système établi. Je me propose d'étudier avec soin ce qui se pratique ailleurs et, s'il est possible eu égard aux faibles ressources dont le département dispose, d'emprunter aux autres quelque utile réforme, je ne manquerai

pas de la suggérer.

La France, la Prusse et quelques autres pays d'Europe out pour leurs instituteurs un système de pensions qui me semblerait devoir produire d'excellents résultats dans ce pays, si nous pouvions l'y infroduire. Il consiste en l'octroi d'une somme d'argent à l'instituteur qui a passé un certain nombre d'amnées dans l'enseignement et qui continue de suivre son état. Cette somme, augmentée généralement de dix en dix aus, est payée par le gouvernement à l'instituteur, en sus du traitement ordinaire. C'est un excellent moyen d'encourager l'instituteur à ne pas abandonner son état pour chercher une autre carrière, et de l'engager à consacrer son expérience, le plus longtemps possible, à l'instruction de la jeunesse. Il n'y a pas de doute que l'introduction de ce système produirait aussi chez nous d'excellents résultats, si l'on pouvait disposer d'un fonds à cet effet.

Le traitement des instituteurs est un thème sur lequel il faut revenir tous les ans, et, malgré tout ce qui peut avoir été dit sur cette importante question, il n'en reste pas moins acquis que ce traitement, surtont dans la province de Québec, est beaucoup au-dessous de ce qu'il devrait être. La chose est tellement vraie que nos meilleurs instituteurs et institutrices, découragés par l'état continuel de gêne et de pauvreté dans lequel en les force de vivre, quittent l'enseignement pour se pourvoir

ailleurs. Il en résulte qu'un grand nombre de municipalités sont souvent obligées de fermer quelques unes de leurs écoles, parcequ'il ne se trouve personne de compétent qui veuille en prendre la direction.

Il faut de toute nécessité qu'il s'opère un changement si l'on ne veut pas que l'éducation soit stationnaire et

même rétrograde.

Le traitement d'un instituteur devrait être en moyenne de trois cents à six cents piastres; celui d'une institutrice, de deux cents à quatre cents piastres. Il est absolument impossible aujourd'hui de subsister avec un revenu inférieur à ces deux chiffres minimum, lorsque surtout, comme l'instituteur, on doit tenir un certain rang. Les commissaires devront nécessairement augmenter les cotisations scolaires de manière à pouvoir payer leurs instituteurs. Il faudra, d'un autre côté, que la Législature vienne en aide à ces derniers au moyen d'une subvention plus élevée et qui devrait atteindre au moins le chiffre de deux cent mille piastres (\$200,000.)

Des provinces de la confédération, nous sommes celle qui fait le moins de sacrifices en faveur de ses écoles; et la province de Québec n'est pourtant pas celle qui en a le

moins besoin.

Chacun veut l'éducation, mais à condition qu'il n'en coûte rien. Il faut vouloir, mais vouloir efficacement; savoir envisager la difficulté, et prendre les moyens de la vaincre. Les demi-mesures ne réussissent jamais. Si nous voulons l'éducation du peuple, sachons tout de suite faire les sacrifices nécessaires pour arriver au but.

BIBLIOTHÈQUES DE PAROISSE.

Dans mon dernier rapport, j'insistais fortement sur la nécessité d'établir des bibliothèques de paroisse, et j'espérais pouvoir obtenir une certaine somme pour cet objet. Mais l'aide que le gouvernement a cru devoir donner aux chemins de fer a tellement absorbé les fonds disponibles, qu'il m'a été impossible d'obtenir la subvention que je demandais. Je me propose de renouveler ma demande, à la prochaine session, dans des circonstances plus favorables, et avec la presque certitude d'obtenir l'assentiment général à cet égard, si l'état des finances de la province le permet.

Je dois faire la même remarque au sujet des dépôts de livres, des cartes géographiques et autres fournitures d'école dont j'avais aussi recommandé fortement la création dans le même rapport. Nos écoles ne seront jamais bien pourvues de ces divers objets tant qu'on n'aura pas établi de semblables dépôts. Pour parvenir à ce but, il n'y aurait qu'une première mise de fonds à avancer, et ces fonds seraient même remboursés, en grande partie du moins, à mesure que les ventes s'opéreraient. La chose mérite une attention sérieuse, car l'établissement de ces dépôts constituerait un élément puissant de progrès.

Il ne me reste plus qu'à donner les petits tableaux ci après, établissant les chiffres progressifs des municipalités, des arrondissements et maisons d'écoles; ces tableaux donnent aussi des détails sur la nature de l'enseignement, sur les sommes prélevées pour le soutien des écoles, et enfin sur le fonctionnement des écoles normales.

Le premier tableau qui suit donne un aperçu du mouvement progressif des municipalités, arrondissements et maisons scolaires de la province, de cinq ans en cinq ans, depuis l'année 1858.

ans, depuis rannes 1000. Il établit que depuis cette époque le nombre des municipalités s'est accru de 329, celui des arrondissements de 1148 et celui des maisons d'école de 1328. Tableau indiquant le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans depuis 1858.

				1858	1803	1868	1873	Augmentation sur 1858	Augmen- tation sur 1863	Augmen- (ation sur 1863
Municipalit Arrondisser Maisons d'é	nents	*****		523 2722 2053	634 3187 2573	749 3462 2969	852 3870 3381	329 1148 1328	218 683 808	103 408 412

Le tableau ci-dessous constate un progrès continu dans nos établissements scolaires depuis 1853. On y voit que l'augmentation de 1873 sur 1872 a été même plus sensible que l'année précèdente. Elle a été de 94 pour les maison d'education, de 2549 pour les élèves et de \$86,677 pour les contributions.

Tableau du progrès de l'instruction publique dans la province de Québec depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1837	1858	1859	1860	1861
Etablissements scolaires Elèves Contributions	2352 108284 165848	2795 119733 238032	2868 127057 249136	2919 143141 406764	2946 148798 424208	2905 156872 459396	3199 168148 438436	3264 172155 503859	3315 180845 526210
	1862	1863	1864	1805	1866	1867	1868	1869	1870
Etablissements scolaires Elèves	3501 188635 542728	3552 193431 564810	3604 196739 593964	3706 202648 597448	3826 206820 647067	3712 208030 728404	3913 212838 792819	3912 214498 594857	4028 217504 276788
		1871	1872	1873		Augmen- tation sur 1858	Augmen- tation sur 1863	Augmen- tation sur 1868	Augmen- tation sur 1872
Etablissements scolaires Elèves Contributions		4063 223014 952095	4143 224270 1085179	4237 226719 1171856	1885 118435 1006008	1242 69847 712460	685 33288 607046	324 13881 379037	94 2549 86677

Le tableau suivant, qui porte sur le nombre des élèves étudiant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire, offre une notable augmentation sur les chiffres présentés dans le même tableau pour l'année 1872.

Tableau comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Elèves lisant bien Elèves écrivant Apprenant la grammaire française. Apprenant la grammaire anglaise Apprenant l'orthographe. Apprenant l'analyse grammaticale. Apprenant l'arithmétique simple. Apprenant l'arithmétique composée. Apprenant la tenue des livres. Apprenant la géographie. Apprenant l'histoire.	9004 32512 16439 30631 22586 1976 17700		29111 12074 47504 25661 40070 26643 4102 25487	65404 32843 15348 47722 33377 41730 28196 8853 29/02	80152 42796 14098 54563 29766 49111 30919 5210	81244 42785 19064 61542 36741 47327 31578 5230 37215	41512 7358 44592	92572 50137 22512 78367 50893 58728 44357 46541	97086 52160 23407 68207 52244 61237 45727 79-5	99351 53677 22770 75850 47686 64918 46529 7545 51543

(Continuation.)

Désignation de chacune des branches étudiées.	1865	1866	1867	1863	1869	1870	1871	1872	1873	Augt. sur 1872
Elèves lisant bien. Elèves écrivant Apprenant la gramma're française. Apprenant la grammaire anglaise Apprenant l'orthographe Apprenant l'analyse grammaticala. Apprenant l'arithmétique simple. Apprenant l'arithmétique composée. Apprenant la tenue des livres. Apprenant la géographie Apprenant la géographie.	60753 24221 76808	68981 50726 8405	96988 54379 22123 80709 48757 61930 42461 6713 43923	102796 55041 23896 94767 60045 64994 47435 7557 45327	113105 55459 24188 99500 60206 68306 48574 8714 47421	114508 58605 25850 102158 25961 72072 49373 9088 50178	124262 62883 26849 119508 56669 75959 54242 9569 50166	122460 51924 25835 101301 56038 75837 50308 10108 48520	127159 67309 24225 113808 57642 78799 55284 12046 53261	4699 5385 2390 12507 1604 2962 4976 1938 4741

Dans les deux tableaux qui suivent, nous trouvons le mouvement des diverses espèces de cotisation scolaire. Chaque espèce offre cette année une augmentation sur l'année dernière.

Tanceau des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec de 1857 à 1873 inclusivement.

années.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation audelà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle,	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prêlevê.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	S cts.	\$ cts.
l\$56	113884 87	93897 98	175438 98	25493 80	406765 55
1857	113887 08	78791 17	208603 37	22928 63	424209 25
1958	115482 09	38372 69	231192 65	24646 22	459396 65
859	115792 51	109141 96	251408 33	22087 54	498436 48
1860		123930 64	249717 10	15778 23	203859 73
861		130560 92	261089 11	17600 00	526219 82
862 121.131.4414.441.441.441.441.441.441.441.4		144033 15	281980 23	11798 84	542528 97
\$63 Philippin Maritin English Springer Committee		134888 50	30703S 14	11749 76	564810 65
864	112128 34	144515 61	3 1087 30	15553 12	593264 37
865		147 58 23	334801 87	1304 57	597448 76
866	119657 35	103732 98	356691 53	2 985 32	637067 18
S67 can be the relative of the beginning of	113909 64	191072 58	39406S 37	24417 46	728494 05
868	113790 64	178174 02	452688 69	4 986 17	192819 52
$869\mathrm{MHz}$	123625 44	21 211 99	472573 70	97446 03	894857 18
870 871 872	123381 08	233773 17	529193 12	90441 24	976788 51
871 Francis Spiriter available authorist Liber	154002 19	246792 29	535981 12	46320 39	952095 99
872 member adam per er ber et atteret dam	140236 98	253686 94	640659 S1	40595 96	1085179 69
	140510 97	266940 14	715601 70	49743 29	1171856 16

Tableau indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1º 1864 et 1863, 2º entre 1865 et 1864, 3º entre 1866 et 1865, 4º entre 1867 et 1866, 5º entre 1868 et 1867, entre 1869 et 1868, 7º entre 1870 et 1869, 8º entre 1871 et 1872, 9º entre 1872 et 1871, 10º entre 1873 et 1872.

ANNÉES.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-deld do la subvention et cotisations spéciales.		Cotisation pour construction d'édifices.	Total de l'augmenta- tion.	Total de la dimu- tion.
Augmentation de 1864 sur 1863 Augmentation de 1865 sur 1864	\$ cts. 1623 09 288 75	\$ cts. 9627 11 5642 62	3 cts. 13399 16 3768 67	\$ cts. 3803 36 2513 55	\$ cts. 28453 72 4184 39	\$ cts.
Diminution do 1865 sur 1864	1210 23 252 29	1574 70 45365 S4	31733 36 37376 84 58800 32	9041 75 1434 14 23568 71	49618 40 81436 87 64325 47	
Diminution de 1868 sur 1867	119 00 9834 82	17924 56 23037 97 32561 18	18705 01 56619 42	49459 S4 7004 70	102037 43 81931 43	
Diminution de 1870 sur 1869	[13019 12	6988 00	44120 S5	137408 13	23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871 Diminution de 1872 sur 1871 Augmentation de 1873 sur 1872	*************	16894 63 2253 20	104678 60 75001 95	5724 43 9147 33	S0076 47	5724 43

Les deux tableaux ci-dessous ont rapport aux écoles normales. Ils offrent un résumé du monvement de ces écoles pendant l'annee scolaire qui vient de s'écouler. Le premier donne un état comparatif du nombre des élèves de chaque école; le second indique le nombre de brevets de chaque classe, octroyés par elles depnis leur établissement.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

	Ecole Jacques-Cartier	I.	role McG	u.	E	colo Laya	! .	9c-lii*	-suj-sa	
Années scolaires	Elèves instituteurs,	Elèves-insti- tuteurs.	Elèves-insti- tutrices.	Total	Elevos-instle tutenrs.	Elèves-insti- tutrices.	Tual	Somber (Felex tituteurs,	Nombre d'élès tilutrices.	Grand total.
lere Session, 1757. Session 1857-1858. Session 1855-1859. Session 1859-1860 Session 1860-1861 Session 1862-1863 Session 1862-1863 Session 1863-1865 Session 1863-1866 Session 1866-1867 Session 1868-1868 Session 1867-1868 Session 1867-1878 Session 1869-1870 Session 1871-1871 Session 1871-1871 Session 1871-1872 Session 1872-1873 Session 1872-1873	50 52 71 57 56 56 56 53 51 35 36 46 60 51	777000871531915477658	25 63 76 72 56 58 72 67 60 73 73 57 60 70 94 106	30 70 83 81 61 68 80 74 65 75 75 62 74 76 76 107	22 36 31 40 41 39 39 31 43 49 61 82 51 32 33	40 52 51 52 52 52 49 55 73 73 73 80 59 56	22 76 86 91 91 91 91 83 98 96 98 122 137 162 113 88	\$5 89 91 102 98 90 104 97 101 84 80 89 101 135 123 46 92	25 103 128 129 109 110 121 115 130 128 130 143 149 149 156 162	70 192 219 228 227 200 228 213 219 211 208 219 247 288 232 246 252

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

	Jacques-Cartier McGill.					Layal.		es-ins-	e-ins-	
Genre de diplômes octroyés.	Elèves instituteurs.	Elèves-insti- tuteurs.	Eléves-insti- tutrices.	Total	Elèves-insti- tuteurs.	Elèves-insti- tutrices.	Total.	Nombre d'élèv tituteurs,	Nombre d'elev titutrices.	Grand total.
Acaden S Ecoles modèles. Elèmentaires	132 137 127	18 55 17	26 203 517	41 258 561	12 130 106	221 291	353 353 100	102 332 250	26 427 811	128 759 1091
Totaux	316	90	776	866	278	518	796	684	1294	1978

Le tableau suivant du résultat des séances des commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire donne lieu aux mêmes observations que les années précédentes et laisse toujours regretter que les examens ne soient pas partout aussi sérieux qu'on serait en droit de l'attendre.

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1873.

JURY D'EXAMEN DE	ont dure les séances.	s examinés.	d'instituteurs examines par	bre octr po aca m	abre lo vels oyés ar alé- ies, lasse	act m 2 cl	our idé- ies, asse.	éco mod	Mes.	éco	our oles lèles, asse.	Po éco élén tair	les ien- es,	Po éco élen tair 2° el	les ien-	de d	(omb) andi admi legre reve	dats s des		rejetés.
	Nombre de jours qu'ont dure les	Nombre de candidats	Nombre moyen d'uns jour.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Institutours.	Institutriees.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Academies.	Ecoles modeles.	Ecoles viementatives.	Grand Total.	Nombre de candidats
leauce Jonaventure Jonaventure Joherotic Joseph Jonaventure Joseph Jonaventure Joseph Jonaventure Jona		1 3 3 7 7 100 8 8 26 187 7 121 34 35 60 6 48	4 3 2 5 2 6 27 11 7 24 6 7 5 8 9 15 2 16					9	9			3	1 3 7 9 6 21 95 46 2 13 1 6 20 19 28 27	1 6 6	1	4	20 1 2 3	2 3 7 9 8 26 40 27 73 8 23 5 21 29 35 46 47	2 3 7 9 8 26 167 41 27 79 8 23 5 21 32 35 5 6	202226

Dans le tableau ci-après des écoles dissidentes et de leurs élèves, on remarquera une augmentation sensible dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles dissidentes catholiques.

Ce nombre s'élève au chiffre de 1509. Il n'était que de 835 en 1872.

TABLEAU des écoles dissidentes et de leurs élèves.

Noms des inspecteurs d'écoles,	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves
Alexander Wm. J. Archambault J. N. A. Béland P. F. Boivin S.		475 52 22	7	251
Caron M. Andreas Cheese working a research to the second s	. 18	452 133		
Crépault J Delage J. B. Dorval A. D. Fothergill M Germain C. Grondin L. Hubbard H. Hubbard P. Juneau F. E. Laplanto J. M.	6.5	80 285 80 165 547 161 146 163		
Aplanto L. M		555 924 592 25 24 174 65	13	53 565
itenson M languay G Fhompson W Thomson G		26 190 490 724	13	G40
	186	6156	34	1509

Le tableau du mouvement de la caisse d'économie ne présente aucun fait particulier. On ne peut, comme toujours que regretter qu'il y ait encore de la part du corps enseignant tant d'apathie à l'égard d'un fonds de pension niquement crèé pour assurer à ses membres quelques ressources, en cas de retraite ou de maladie prolongée.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.

Années,	Nombre des instituteurs qui se sont souscrits cha- que année.	Nombre de pensionnai- res chaque année.	Taux de la pension pour cluque année d'en-seignement	Total des pensions payées.
1857 1858	150 74	63 91	\$ cts. 4 00 4 00	\$ cts. \$86 90 2211 74
1859 1860 1861 1862	is 9 9 10	128 130 190 164	4 00 3 00 3 00 1 75	3115 36 2821 57 3693 58 2522 09
1863 1864	13 2 11 13	164 171 170 160	2 25 1 75 1 75	3237 00 2727 00 2787 00 2784 00
1866 1867 1868	15 10	173 176 161 173	$\begin{array}{c} 1.75 \\ 2.50 \\ 2.50 \end{array}$	3036 00 4590 00 4677 00
1869 1870 1871 1872 1873	9 5 13 7 8	174 162 176 177	2 50 2 50 2 50 2 50 2 59	47c0 00 4865 00 5100 00 5127 00

Gédéon Oumer, Ministre de l'instruction publique.

PEDAGOGIE.

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.

Il ne faut pas que nous perdions de vue un seul moment, mes enfants, que l'objet des mots, c'est d'exprimer nos pensées, et, d'autre part, qu'en général, nos pensées ne se présentent pas à notre esprit isolées, mais combinées, ce qui nous conduit à combiner de même les mots qui les représentent, c'est-à-dire à faire des phrases (1).

La combinaison la plus simple de mots ayant un sens, représentant d'une manière satisfaisante pour l'esprit une combinaison d'idées, la phrase la plus simple, en un mot, c'est, nous l'avons vu, la proposition. Et nous avons étudié les éléments dont se compose une proposition, c'est-à-dire l'ensemble des termes nécessaires pour contenir les jugements que nous portons sur les choses, et des principales parties accessoires qui peuvent concourir à l'expression de ces jugements

Allons maintenant plus loin.

Si je vous disais, mes enfants : "L'automne finit, l'hiver approche," et si je vous demandais ensuite combien, dans ce que je

viens de dire, il y a de propositions, vous ne seriez pas embarrassés, n'est-il pas vrai? pour mo répondre qu'il y en a deux, dont vous reconnaissez facilement les termes, l'une ayant pour sujet l'automne, l'autre l'hirer, et chacune se composant d'un verbe attributif, qui est finit pour la première, et approche pour la seconde. Il y a donc la deux propositions distinctes. Ne sentez-vous pas toutefois que ce n'est pas sans dessein que j'ai rapproché ces deux propositions, que dans mon esprit il y a un rapport entre elles; que la première a appeló la seconde; que c'est parce que j'ai jugé d'abord que l'automne finit que j'ai été conduit à juger aussi que l'hirer approche! N'est-il pas vrai que, quand je vous ai exprimé ces idées, au moyen des deux propositions, vous n'avez point été étonnés de voir ces deux propositions se suivre, parce que vous en avez apereu, bien qu'elles fussent distinctes, le lien intérieur, le point par lequel leur sens les rattache Tune à l'autre? Et ne puis-je pas croire qu'il en aurait été tont autrement si je vous avais dit, par exemple, en employant, comme tout à l'heure, deux propositions qui se suivent: " L'autonne finit, mon cheval est noir." Il y a bien encore là deux propositions distinctes par la forme, mais comme ces deux propositions ont un sens tout à fait dissemblable, vous sontez qu'il n'y a, en réalité, aucune raison de les rapprocher : qu'il y a discordance, incohérence dans ce qui vous a été dit, et votre esprit en est choqué, comme il le serait des propos d'un fou ou d'un homme qui n'est pas dans son bon sens

Nous dirons, cela étant, que ces deux propositions: "L'automne finit, mon cheval est noir" ne forment pas une phrase, la phrase devant renfermer un sens satisfaisant pour l'esprit, et qu'an contraire il y a une phrase dans ce que je vous ai dit en premier lieu: "L'automne finit, l'hiver approche."

Or, your voyez que cette phrase se compose de deux propositions distinctes, qui sont tout simplement placées l'une à la suite de l'autre ou, comme on dit, juxtaposées (2).

Dans un passage célèbre d'un sermon prononcé en l'honneur de la mémoire de Turenne (3) quelques mois après sa mort, un de nos illustres orateurs. Fiéchier, voulant faire comprendre les suites

illustres orateurs, F. 6chier, voulant faire comprendre les suites qu'avait eues la mort inopinée du grand homme, s'exprime ainsi :

"Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile."

Si vous analysez cette phrase, vous verrez qu'elle se compose de propositions distinctes, qui se tiennent toutes par le rapport général des idées qu'elles expriment, mais qui sont simplement juxtaposées (1).

des idées qu'elles expriment, mais qui sont simplement juxtaposées (4).

Nous avons déjà vu, sans nous y arrêter d'ailleurs, que pour lier ensemble deux sujets, par exemple, ou deux attributs d'une même proposition, on a recours à de petits mots comme el, comme ou; que pour marquer certains rapports, rapport de propriété, rapport d'allocation, de transmission, on employait d'autres petits mots, de, d, etc. Pierre et Jacques, le père on le fils, le livre de l'aul, je donne un sou d'l'enfant.

On se sert de même de petits mots pour marquer les rapports

divers qu'il peut y avoir entre les propositions.

Nous ne nous contentons pas, en estet, de mettre au bout les unes des autres des propositions représentant les jagements que nous portons sur des sujets plus ou moins analogues. Nous rattachons ces propositions les unes aux autres, suivant le sens que nous leur attribuons, soit en les unissant de manière à faire voir que la seconde s'ajoute purement et simplement à la première, soit encore en les distinguant et en montrant qu'elles présentent une alternative, ou qu'elles sont mises en comparaison, ou que ce qui est contenu dans celle-ci est la condition de ce qui est contenu dans celle-là; qu'il y a entre colle-ci et celle-là un rapport de lien, de temps; en indiquant que le jugement, l'affirmation représentés par la seconde dépendent absolument d'un autre jugement, d'un sentiment, d'une volonté, d'un état particulier marqué par la première et se rapportant à ce sujet, etc., etc. Nous leur faisons prendre, en un mot, toutes les formes que réclame le mécanisme de notre pensée quand nous ne nous bornons plus à concevoir des idées et à formuler des jugements, mais quand nous nous servons de ces jugements pour les faire agir les uns sur les autres, autrement dit quand nous raisonnons.

Et pour rendre sensible ce travail de notre esprit, nous unissons les propositions entre elles par de petits mots, et, ou, comme, si

(2) Le mot juxta en latin veut dire auprès, juxta-posé, posé auprès.
(3) C'est ce qu'on appelle une oraison funèbre, un discours funèbre, le mot oraison se rapprochant dans cotte acception du sens du mot oraleur.

(4) Le maître pourra expliquer qu'en réalité toutes ces propositions sont le développement de la première. Turenne meurt, et, par suite de sa mort, voici ce qui arrive : tout se confond, la fortune chancelle,

^{(1) &}quot;Supposons, par exemple, que j'aie besoin d'une table, que je me transporte un menuisier et que je prononce le mot table. Ce mot isolé réveille en lui l'idée d'un objet qu'il possède ou qu'il sait faire; par lui-mème, il ne dit rien autre chose. Je n'ai donc rien appris à cet ouvrier que ce qu'il savait déjà, autrement dit je ne lui ai rien appris du tout. Il n'en serait pas de mème si je pouvais lui faire entendre que une table m'est nécessaire. Alors, évidemment, nous pourrions nous être utile l'un à l'autre, lui en me la faisant, moi en la lui achetant; et pour cela, que faut-il? Que je lui communique non-seulement les deux idées isolées de lable et de nécessaire à moi, mais encore le rapport qui les unit dans mon esprit, et que l'on appelle jugement." D. Jullien, Cours supérieur de grammaire, Grammaire proprement dite, 1 vol. grand in-8, 7 fr. 50 c. Hachette

quand, que, etc., etc., qui ne font pas partie de la proposition ellememe, mais qui servent à unir des propositions qui se conviennent par le seus, en indiquant la nature du rapport qui les unit.

Quelques exemples vont vous aider à comprendre ce que je viens

de vous dire.

le vous proposais tout à l'heure comme exemple cette phrase: "L'automne finit, l'hiver approche." Comme je vous l'ai expliqué, la simple juxtaposition de ces deux propositions indique que dans pion esprit il y a entre elles un rapport de sens. Mais n'est-il pas vrai que si je disais : " L'automne thit et l'hiver approche," cette addition du mot et entre les deux propositions indiquerait encore plus clairement que leur Jixtaposition ce rapport par lequel je les unis dans mon esprit, cette intention que j'ai de marquer que ces deux propositions doivent se joudre, le jugement expriné par l'une s'ajoutant naturellement au jugement expriné par l'autre? Il en est de même quand je dis: "Mon père m'aime et sa bonté pour moi est infinie;" Les étoiles brillent et le ciel est pur," etc., etc. Les propositions dont je me sers pour exprimer mon jugement sur mon père et sur sa bonté, sur les étoiles et sur le ciel, sont unies par le mot cl.

Supposons maintenant un autre cas. Vous m'avez demande ce que le compte faire cette après-midi, le maître m'ayant donné congé. J'ai dans l'esprit l'idée de deux actions d'fférentes qui pourraient me convenir, celle d'étudier mon piano et celle de faire une promenade, mais concevant egalement ces actions comme pouvant être fates par moi, je ne me suis point encore décide pour l'une ou pour l'autre. Cela étant, que devrai-je vous répondre pour vous communique cet état de mon esprit? Formulant l'une après l'autre les deux propositions qui indiquent l'une et l'autre action et les unissant par un mot qui indique le rapport d'alternative que je conçois entre elles, je vous répendrai : "J'étudierai mon piano ou je ferai une

promenade.

Lie mot ou que j'emploie ici, le mot et que j'emplo nis tout à Theure, ne peuvent pas, comme vous le voyez, s'employer tous seuls. ils ne servent que pour indiquer certaines relations particulières que mon esprit conquit entre les jugements qu'il porte soit sur les êtres,

soit sur les choser.

Il en serait de même du mot comme, si je vous disais: 1. Le malheur use l'énergie de l'homme comme le rouille use le f.r. conçu dans mon esprit ces deux jugements qui sont exprimés chicun par une proposition: "Le malheur use l'energie de l'homme," d'une part, et, d'autre part: "La rouille use le fer; " j'ai conçu de plus qu'il y a entre ces deux jugements que je porte l'un sur une chose d'ordre matériel, l'usure du fer par la rouille, et l'autre sur une chose d'ordre moral, l'usure de l'énergie la maine par le malheur, une certaine ressemblance, une certaine analogie. Et voilà pourquoi, pour vous communiquer le résultat de cette comparaison, j'ai uni mes deux propositions par un mot indiquant la comparaison : comme.

Vous retrouveriez le même procedé si je vous disais: "Paul viendra, si le temps le permet." Les deux propositions sont unies par le mot si indiquant un rapport de condition. "Paul viendra par le mot si indiquant un rapport de condition. quand il sera pret." Quand : rapport de temps.

quand il sera pièt." Quand: rapport de temps.

Si je vous dis enfin: "Je crois que Paul viendra." "Je donte que
Paul marche." "Jo désire, je veux que Paul travaille," vous
comprenez, n'est-il pas vrai? que le mot que joint indissolublement
les propositions: Je crois, je doute, je désire, je reux, et: Paul
viendra, Paul marche, Paul travaille, de façon que les secondes
dépendent des premières. Quand je dis: "Je crois que Paul viendra," l'ai bien dans l'esprit deux affirmations différentes : je crois et : Paul viendra, mais elles se lient tellement en moi qu'elles deviennent en quelque sorte comme une seule et unique affirmation, celle de la croyance que j'ai de la venue de Paul au futur. Que Paul viendra est en quelque sorte le complément du verbe de la première proposition : Je crois que l' ceci, à savoir que Paul viendra. C'est le mot que qui marque cette linison indissoluble qui existe dans ma pensée entre je crois et Paul viendra, cette étroite dépendance de la seconde proposition vis à vis de la première.

"Dieu vent que le pôcheur se repente," dit l'Evangle. Cette phrase n'est-elle pas l'équivalent exact de cette autre : "Dieu vent le repentir du pôcheur." dans laquelle il n'y aurait qu'une seule proposition, le repentir du pecheur étant le complement direct de reut? Li seconde proposition: le pécheur se repente est donc commo le complément de la première, et c'est le mot que qui indique le rapport si intime des deux propositions.

-Manuel général de l'instruction primaire.

(A continuer.)

Difficulté de l'éducation des filles.

L'éducation des filles est une œuvre bien plus difficile que celle des jeunes gens. L'homme est toujours quelque chose de plus mèlé et de plus confus que la femme; on lui passe beaucoup de mal pour un peu de bien : pourvu que l'essentiel y soit, on est aisément satisfait. D'ailleurs, la jeunesse a ses privilèges : on ne ne juge point un homme fait sur ce qu'il a été jeune homme; quelques fautes qu'il commette à cette époque que l'on appelle l'âge des folies, on espère toujours qu'il les réparera, et s'il les répare tout est oublié. Dans la jeune fille, au contraire, non seulement le mal, mais l'apparence même du mal, nuit au bonheur et à la réputation de toute la vie. Il n'est point permis à la femme de passer par les fautes pour arriver à la sagesse : il faut qu'elle atteigne tout d'abord à cette vertu, dont on exempte volontiers le jeune homme, pourvu qu'il soit aimable. On exige d'elle la modestie, la discretion, la parfaite innocence; et on lui demande cependant d'être gracieuse et séduisante. On lui ordonne, en quelque sorte, de plaire, mais on ne lui pardonne point de se plaire à elle-même. Préparer la eune fille à une vie solide et active, sans amortir le feu de son imagination, sans comprimer sa vivacité et sa grace; cultiver son esprit et l'initier aux belles choses sans encourager un fastidieux pédantisme ou une funeste exaltation; l'élever dans la famille et pour la famille, sans la rendre étrangère aux convenances et à l'élégance du monde, telles sont les difficiles conditions de l'éduca tion des femmes. Les uns, donnant beaucoup et avec raison à la solidité, l'entendent souvent d'une manière un pen étroite, n'attachent point assez de prix, je no dis point à ce qui brille, mais a ce qui plaît, et paraissent ignorer ou dédaigner ce je ne sais quoi qui fait le charme de la femme. Les autres, plus mal inspirés encore, prennent les dehors et les apparences pour des mérites réels, travaillent à façonner des personnes élégantes et brillantes, et non pas des personnes vraiment aimables, oubliant que la grace est une qualité de l'âme, et que le charme intérieur est le seul qui attache et qui retient.

Autant il nous a paru utile et sage de confier le jeune homme à l'éducation publique, autant il semble conve nable de retenir la jeune fille à l'intérieur et de la laisser grandir sous l'œil de la mère. Dans la vie des hommes, l'instruction joue un grand rôle, et elle est une bonne partie de l'éducation; on peut donc lui sacrifier beaucoup; or, il n'y a guere d'instruction satisfaisante que dans les écoles publiques. Mais, pour les filles, l'instruction est bien moins importante; et, le fit elle davantage, elle ne pourrait compenser le danger des éducations en commun. l'éducation froide et sèche de la règle, si convenable pour les jeunes gens, est beaucoup moins nécessaire aux illes. Il est d'ailleurs difficile de trouver au dehors une juste mesure entre le solide et l'agréable. Comme, dans les pensionnats, ce sont surtout les riches qui donnent le ton, les moins aisées y apprennent beaucoup de choses qui leur sont inutiles ; elles y apprennent surtout, ce qui est plus funeste, à imiter et à envier celles qui les

surpassent par la condition.

Il y a, pour chaque age de la vie, une éducation particulière. Celle de l'enfant n'est pas celle du jeune homme ou de la jeune fille. Il vient un âge où l'imagination s'éveille, où le cœur s'ouvre, où l'esprit s'enrichit d'idées nouvelles, où le monde commence à exciter la curiosité, où les chances diverses de la vie sont l'objet de nos pensées et de nos réveries, où nous appelons le bonheur, où l'âme enfin sent des secousses qu'elle n'avait encore ni senties, ni imaginées. Une froide compression doit-elle étousser ces unives aspirations, on une imprudente négligence les laisser s'égarer en mouvement désordonnés ? Quelle autre que la mère peut trouver, entre ces deux extrémités, la mesure juste et délicate?

Enfin, la jeune fille est élovée pour la famille; n'est-il pas évident qu'elle doit être élevée dans la famille? Nul travail ne vaut pour elle le travail intérieur; nulle leçon ne vant l'entretien de la mère et du père. Il est vrai qu'il y a des mères dont la société ne peut pas être un bien pour leurs enfants : celles-là ont raison de s'en séparer. Lorsque la famille n'est pas autre chose que le monde, mi-ux vaut encore l'éducation du dehors; cela ne prouve point que la fille doive être élevée hors de la maison inaternelle, mais qu'il est du devoir de la mère de rendre sa maison digne du séjour de sa fille.

L'objet de l'éducation serait de former, s'il était possible, une personne parfaite, c'est à dire donce de tous les mérites et de toutes les qualités qui appellent sur une femme l'estime, le respect, l'amour, l'admiration. Mais comme un tel idéal ne peut se réaliser, il faut au moins en demeurer le moins loin possible : il fant que la mère ait sans cesse cet idéal devant les yeux, non pour se persuader, avec une partialité avengle, que sa fille en est une image accomplie, mais pour s'efforcer de diminuer sans cesse la distance qui sépare l'image du modèle.

Parmi les qualités qui font le charme de la femme, les unes viennent de la nature, les autres sont dues à ses propres efforts ou à une heureuse éducation. Mais celles-làmême qui viennent de la nature peuvent lui être comptées comme des mérites, lorsqu'elle sait en faire un bel usage et qu'elle y attache de nobles idées. La beauté et l'esprit ne sont point des vertus, mais peuvent devenir l'occasion de grandes vertus. Ne dédaignez donc aucune des qualités naturelles ou acquises, qui penyent briller dans une jeune fille. Tous les dons de la nature doivent être reçus comme des bienfaits.

On peut distinguer trois ordres de qualités diverses : les qualités extérieures, les qualités de l'esprit, les qualités du cœur. Le mérite relatif de ces qualités est précisément en ordre inverse de leur apparence. Ce qui parait d'abord, c'est la beauté, puis l'esprit, puis la bonté; et, au contraire, ce qui vaut le mieux, c'est d'abord la bonté et l'innocence, puis les talents, puis les graces. Suivous cependant l'ordre apparent, et, des qualités les plus légères et les plus superficielles, passons à celles qui sont plus secrètes

et plus véritables.

Je ne dirai point de mal de la beauté, je craindrais de m'attirer la réponse que sit un jour Mme de Grignan, alors Mile, de Sévigné, à l'abbé Mousse, ardent janséniste, qui lui disait: Comment pouvez-vous être si sière de ce qui doit pourrir un jour?—Voilà qui est fort bien, répondit-elle; mais, en attendant, cela n'est pas pourri. Cette réponse est piquante, et elle est juste. S'il faut mépriser la beauté parce qu'elle passe, il faut mépriser toutes choses, car tout passe : il faut mépriser la vie même, qui passe comme la beauté. Si la beauté de la femme est un mensonge, la beauté du printemps est un mensonge; car elle est encore plus fragile. Le printemps passe pour renaître, dit-on; c'est une erreur, le printemps ne renaît pas: où sont les seurs de l'année dernière? Ce qui renait, c'est un printemps nouveau, comme dans le monde, à chaque saison, une beauté nouvelle vient remplacer ou effacer les beautés éteintes.

Tout ce qui peut faire du bien n'est pas un mensonge. Or, la heauté peut faire du bien ; car un beau visage, soutenu par le caractère, peut éveiller dans quelque ame noble le sentiment de sa propre force et l'ambition des grandes destinées; il peut aussi, dans une âme troublée, ramener la pudeur et la dignité. Je ne dirai donc point: "La beauté est un mensongo;" mais, selon la juste observation d'une femme distinguée, Mme de Rémusat, in dirai: "La beauté est un le conservation de l'acceptance de l'acceptance de l'ambition de l'acceptance de l'ambition de l'acceptance de l'ambition de l'acceptance de l'ambition des de l'ambition de l'acceptance de l'ambition des des la la leur de l'ambition de l'ambition des des la la leur de l'ambition de l'ambition des grandes des la la leur de l'ambition des grandes des l'ambition des grandes des l'ambition des grandes destinées; l'ambition des grandes destinées; l'ambition des grandes destinées; le peut aussi, dans une âme troublée, ramener la pudeur et la dignité. Je ne dirai donc point : "La beauté est un merchante de l'ambition des grandes destinées; le peut aussi, dans une âme troublée, ramener la pudeur et la dignité. Je ne dirai donc point : "La beauté est un mensonge; "mais, selon la juste observation d'une femme distinguée, Mune de Rémusat, le distince de l'ambition de l'ambitio je dirai: "La beauté est un devoir: c'est une sorte de royauté; et toute royauté a ses charges." La beauté impose la bonté. Les jeunes personnes ne le croient pas

la sottise; elles ne savent pas que la bonté est la plus grande vertu de la femme, et une des plus grandes vertus de l'homme Bossuet a dit que Dieu, en formant l'âme des héros, y a mis premièrement la bonté; ce que Bossuet no jugeait pas indigne de l'ame d'un Condé, une jeune fille oserait-elle le croire indigne d'elle? La beauté impose la modestie; car si vous vous rendez à vous-même des hommages, on se lassera bientôt de vous en rendre. La beauté impose la grace pour tous, car son empire n'est pas absolu : les hommes ont le goût de la révolte, et ils secouent bien vite un joug arbitraire et tyrannique, Accompagnée des graces de l'esprit et du caractère, la beauté se fait pardonner, respecter, adorer : hautaine, capriciense, frivole, elle pout bien atteler à son char quelques têtes vides et quelques âmes serviles; mais elle a contre elle les hommes d'esprit, les hommes de goût et les hommes de cœur, c'est à dire les seuls qui comptent véritablement.

Si la beauté ne doit point enorgueillir, son contraire ne doint désespérer. La laideur a mille moyens de rétablir la balance et de mettre l'avantage de son côté. Si les traits du visage n'ont du prix que par l'expression, une figure moins favorisée et sur laquelle brillera la douce empreinte de l'esprit et de la bouté, plaira souvent plus qu'une autre plus parfaite, à laquelle manquerait cet agréable et nécessaire accompagnement. D'ailleurs, ne l'oublions pas, où est la place de la femme? où se passe sa vie? Dans l'intérieur domestique. Or, je le demande, que font au bonheur de l'intimité quelques lignes plus ou moins correctes? Si, par suite de l'habitude, on finit par ne plus regarder qu'avec indifférence, ou même par ne plus regarder du tout une belle image que l'on a dans son son salon, combien se lassera-t-on plus vite encore d'une beauté unie à un mauvais caractère, qui ne se compose plus pour plaire, et qui réserve au monde seul toutes ses séductions! Au contraire, le manque d'attraits est un petit défaut au yeux d'un mari, s'ils sont remplacés par la grace, l'enjouement, la tendresse : l'expression de ces sentiments sur le visage ne lui communique t-elle pas une sorte de beauté? Ainsi l'intimité a bien vite sait disparaître la différence de la beauté et de laideur.—(1)

PAUL JANET.

(A continuer.)

Messieurs les enfauts.

Dans ce siècle où tout se renouvelle, je ne sais pas de transformation plus importante que celle qui touche aux rapports des peres et des enfants dans la société moderne.

Les enfants occupent aujourd'hui une place beaucoup plus grande dans la famille : on vit plus avec eux, on vit plus pour eux: soit redoublement de prévoyance et de tendresse, soit faiblesse et relachement d'autorité, on s'occupe plus de leur santé, on surveille plus leur éducation, on songe plus à leur bien-être, on écoute plus leur opinion. Ils sont presque devenus les personnages principaux de la maison, et un homme d'esprit caractérisait ce fait par un seul mot ; il disait : Messicurs les enfants ! Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je crois profondé

ment que nous sommes dans le vrai et que nous allons au bien; je crois que la samille comme la société tend aujourd'hui à un but élevé, moral, conforme à la dignité de l'homme et aux deseins de Dieu. Mais tout progrès commence nécessairement par être mêlé de troubles, d'abus, et si j'ai reproduit ce mot: Messieurs les enfants. c'est qu'il caractérise nettement les deux côtés de la ques-

d'ordinaire ; et elles consondent volontiers la bonté avec l'aul Janet.

tion telle qu'elle existe aujourd'hui. Il dit tout le mal et tout le bien.

Oui! Messieurs les onfants!... c'est-à-dire ces pauvres petits êtres de trois ou quatre ans, enervés par les soins et les gâteries; ces petits bonshommes de sept ans, égois tes, despotes, gourmands, maitres de la maison; ces petits écoliers de douze ans, montant gravement les marches du collège un cigare à la bouche; ces petits jeunes gens de dix-sept ans, disputant avec leur père, et ne s'inclinant ni devant la vieillesse ni devant la supériorité; ces petits du vous. Je conçois cette habitude dans la noblesse qui docteurs de dix-huit ans, tranchant toutes les questions la conserve comme un souvenir ; je la retrouve avec un de politique, de métaphysique, de beaux-arts, et athées intérêt historique dans ces provinces éloignées où elle même, au besoin; ces oisifs de vingt ans, réclamant impérieusement leur part dans le bien paternel pour la mais, à Paris, au sein des familles hourgeoises, dans le satisfaction de leurs goûts ou de leurs passions, et disant plein mouvement de la société moderne, cette appellation nettement à leur père : "Tu as bien assez travaillé pour cérémonieuse dans la bouche de nos enfants, m'étonne que je ne fasse rien." Ou enfin, spectacle plus triste comme une dissonance, ou me fait sourire comme une encore! Messicurs les enfants, c'est-à-dire ces majeurs de prétention. Je ne puis pas me défendre d'y voir, je ne la veille, ces fils de manufacturiers, de commerçants, de dis pas toujours, mais souvent, une puérile imitation des notaires, d'avoués, de fermiers, entrant de haute lutte comme successeurs, dans l'usine, dans l'étude, dans le magasin, dans la ferme fondés par leur père, et y compromettant bientot, pour y être entres trop tot, jusques à l'honneur du nom!

Voilà le mal! voilà le côté funesté! mais tout n'est pas

là, car il faut ajouter :

Oni! Messieurs les enfants! c'est-à-dire des êtres faibles fortifiés par une éducation à la fois tendre et virile, qui préserve et endurcit; des caractères naissants, étudiés déjà avec cette incessante et prévoyante sollicitude qui trouve le remède au mal en épiant le mal à son origine : des intelligences à peine entr'ouvertes et s'épanouissant sous la double influence des mères et des maîtres; des je crois qu'il faut chercher ailleurs les fondements de ce écoliers devenus élèves sans cesser d'être fils, et conser- saint respect; et je m'en réfère au mot charmant de vant dans la vie de collège l'empreinte de la vie de Montaigne. "Les hommes son bien singuliers," écrivaityant dans la vie de collège l'empreinte de la vie de famille; des adolescents considérés commes des hommes, il déjà en 1560, "ils disent vous et monsieur à leur père, futurs et habitués avant tout au gouvernement d'euxmêmes; de jennes amis môlés par des confidences mesurées à tout ce qui touche à la famille; des fils initiés à la profession de leurs pères par leurs pères eux-mêmes, et préparés à l'exercer un jour par une association graduée, par un stage: ensin, pour tout résumer en un mot, Mes sieurs les enfants, c'est-à-dire des êtres immortels et libres! Maxima debetur puero reverentia, le plus grand respect est du à l'enfant. Le monde moderne a repris ce beau précepte de l'antiquité pour l'agrandir encore, L'innocence et la pureté de l'enfant ne sont plus l'unique objet de notre respect : ce que nous voyons en lui, ce que nous respectons en lui, c'est un être distinct de nous, responsable comme nous, né de nous mais non pas pour nous: il n'est plus seulement, selon l'énergique expression ancienne, un membre de la famille, il est quelqu'un, il est un tout!

Leur rôle nouveau dans la famille, se marque par deux usages significatifs qui méritent de nous arrêter un instant; souvent tout un mouvement social se résume en

un simple trait de mœurs.

Le premier de ces usages est le tutoiement.

Autrefois on tutoyait ses domestiques et on ne tutoyait pas ses enfants. Aujourd'hui, on tutoie ses enfants et on ne tutoie plus ses domestiques. La raison de ce double changement est bien simple : Il vient du développement qu'ont pris dans l'Etat les idées d'égalité, et dans la famille les habitudes d'affection. On tutoyait ses domes tiques par dédain pour eux ; on ne tutoyait pas ses enfants par respect pour soi-même, c'était une manière de les tenir à distance. L'égalité a rapproché nos serviteurs de nous, l'affection nous a rapprochés de nos enfants; et le double progrès s'est accompli. Je dis progrès, car selon moi, il faut habituellement dire tu à ses enfants, afin de pouvoir leur dire vous quelquesois. siècle, par Ernest Legouvé, Membre de l'Académie française.

Cette appellation, réservée comme signe de mécontentement, devient une ressource d'éducation. J'ai vu un enfant qui se roidissait contre les remontrances et les menaces, et que ce seul mot vous, sorti des lèvres de sa mère, fit fondre en larmes. N'est-on pas trop heureux de trouver une punition dans un changement de pronom?

Cette contume va plus loin. Presque tous les enfants aujourd'hui tutoient leurs parents; seules, quelques familles aristocratiques restent fidéles à l'antique tradition intérêt historique dans ces provinces éloignées où elle subsiste comme un dernier reste des temps évanouis; prétention. Je ne puis pas me défendre d'y voir, je ne usages de l'aristocratie, un désir d'être confondu avec elle : c'est comme une manière de mettre un de avant son nom. Je me rappelle qu'un jour, je retrouvai, après de longues années, un camarade de jeunesse; grande fut ma surprise de voir que ses enfants, qui le tutovaient jadis, avaient cesser de le tutoyer; c'est que dans l'in tervalle il était devenu millionnaire, même un peu baron, et ce langage respectueux lui plaisait comme une preuve de sa noblesse; quand son fils hii disait rous, il croyait avoir un quartier de plus.

Gardons nous pour lant d'accuser personne. Quelques pères ne repoussent cette familiarité que comme contraire au respect filial et propre à le diminuer; mais

et ils disent tu et mon père à Dieu."-(')

ERNEST LEGOUVÉ.

Dictionnaire technologique.

(suite)

BATTITURE, s. f. Forges.-Nom des écailles qui jaillissent des métaux, frappés rouges, à coups de marteaux.

BAU, s. f. Mar.—Chacune des poutres qui soutiennent le pont

d'un batiment. BAVOCHER, r. n. Grav. et Imp.-Imprimer d'une manière peu nette.

BAVURE, s. f. - Trace laissée par les joints des pièces d'un

moule sur les objets moules.

Brc-D'ann (pr. bédane), s. m.—Ciscau pour faire des mortaises.

Brc-De-Canne, s. m.—Serrure à deux boutons.

Bro-De-Canon, s. m.—Outil de menuserie servant à dégager le derrière des moulures.

BEG-DE-CORBIN, s. m .- Instrument dont les calfais so servent pour arracher les vicilles étoupes des coutures du navire.

BECHE, s. f. Agr.-Polle tranchante pour couper la terre.

BÉQUETTES, s. f. pl.—Petites pinces de serrurier.

BELOUTIL, s. m.—Petite enclume d'orfèvre.

BÉNARDE, s. f. et adj.—Serrure dont la clef n'est pas forée et qui pout s'ouvrir des deux côtés.

BENNE, s. f. Pecho.—Espaco clos pour arrêtor le poisson.
Béquille, s. f. Mar.—Matereaux à l'aide desquels on tient

droit un bâtiment échoue.

BÉQUILLER, v. a. Mar.-Placer des béquilles sous un bâtiment

BER, s. m. Mar.—Charpente qui sert à mettre le navire à flot. BERNE, s. f. Mar.—Pavillon en berne: pavillon hissé mais roulé sur lui-même; c'est signe de deuil ou de détresse.

(') Extrait du livro intitulé : Les Pères et les Enfants, au 10e

BESAIGUE, s. f .- Outil do charpentier taillant par les deux bouts, dont l'un est en bec-d'ano et l'autre en ciscau

Besoone, s. f., Agr. - Sorte de pioche pour saire des trous destinés à la plantation des arbres.

BÉTON, s. m.—Mortier fait de chaux, de sable et de gravier. BÉTONNER, r. a.—Construire avec du béton. Bicoo, s. m.—Patte mobile de la chèvre employée à soulever les fardeaux.

BIELLE, s. f.—Tige rigido qui communique le mouvement entre deux pièces écartées. Tigo qui fait mouvoir la manivelle.

Biez, s. m. (bié). - Fossé croux à côté d'une rivière pour ame ner l'eau, en pente, jusqu'à un moulin. L'extremité la plus rapprochée de la roue se nomme buse quand l'eau tombe sur la roue, coursier, quand l'eau passe au-dessous.

Bisonns, s. f.—Sorte d'enclume dont chaque extrémité est en

pointe.

Bione, s. f. Mar.-Matereau ou vergue disposé pour élever des fardeaux.—Mac.—Assemblage de deux longues pièces de bois, unies par le haut et garnies d'une poulie, pour élèver les matériaux.

Billaup, s. m.—Instrument de bois recourbés en pointe, dont se servent les ciseleurs.

Bisaigue, s. f.—Outil dont le cordonnier se sert pour polir le tour des semelles.

BISEAU, s. m. Mar.—Tranchant d'un outil, taillé obliquement. Bisen, r. n. Agr.-Devenir noir, se détériorer, en parlant des

BITTE, s. f. Mar. - Assemblage de charpente servant à amarrer

les cables lorsque les ancres sont au fond.

BITTER, c. a. Mar.—Tourner le cable sur la tête de la bitte. Biveau, s. m. Techn.-Instrument des tailleurs de pierre, servant à mesurer l'angle compris entre deux surfaces contigues.

BLIN ou BELIN, s. m. Mar.—Pièce de bois servant à frapper des coins quand il s'agit d'ébranler un bâtiment ou de lui faire quitter son lit pour le lancer à la mer.

BLINER, r. a. Mar.—Frapper avec le blin.

BLOCAGE, s. m. Mac -Petites pierres servant à remplir les espaces vides, et à paver les routes.-Impr. Lettres retournées. employées pour remplacer provisoirement des lettres qui manquent.

BLOCAILLE, s. f. Maç. - Pierres trop minces pour servir de

pierres d'appareil.

BLOCHET, s m. Charp.—Pièce de bois, dite aussi entretorse, de peu de longueur, posée horizontalement, à l'esset de réunir l'arbalétrier à la sablière dans un comble, ou la tête de deux pieux rapprochés

BLoguen, v. a. Mug.—Remplir de mortier et de blocage les vides d'un ouvrage.—Imp. Mettre provisoirement des carac-tères renversés, pour remplacer des lettres qui manquent.

Вьот, s m. Mar.—Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau.

Bonkone, s. f. Techn. - Petit coin d'acier sin soudé dans un morceau de fer ou d'acier commun, pour faire la lame d'un instrument.

Boisage, s. m. Menuis.—Tout le bois dont on s'est servi nour

Boiser, v. a.—Menuis.—Garnir de menuiserie. Boiserie, s. f. Menuis.—Ouvrage de menuiserie dont on revêt

les murs des appartements.

Boîre, s. f.—On dit boîte d'une montre et non pas boitier. Boitte ou Bouette, s. f. - Appat pour la pêche à la morue. Petit poisson.

Вожк, s. f. Mar.— Vergue dite aussi gui sur laquelle se borde la voile nommé brigantine. On écrit quelquesois baume.

Bonace, s. f. Mar.—Calme de la mer après un orage. BONDE, s. f.—Trou rond par lequel on remplit ou vide un tonneau. Morceau de bois qui bouche ce trou. Dans co dernier sens on dit plutôt bondon.

Bondon, s. m.-Morceau de bois qui bouche la bonde d'un tonneau.

BONDONNER, v. a. - Boucher avec un bondon.
BONDONNIÈRE, s. f. Tonnel. - Instrument pour percer les ton-

Bonneau, s. m. Mar. - Bouée qui indique l'endroit ou une ancre est mouillée.

BONNETTE, s. f. Mar. - Petites voiles qu'on ajoute aux grandes. Box-roun, s. m. Mar.—Evolution d'un bâtiment assourché, qui évite de faire croiser les deux câbles qu'il a dehors.

Bord, s. m. Mar.—Le côté d'un vaisseau; le vaisseau luimeme: aller à bord. Il se dit aussi pour bordée. Courir des bords.

Bordage, s. m. Mar. - Planches épaisses qui forment le revêtement de la membrure d'un navire.

Boroke, s. f. Mar.-Chemin que parcourt un bâtiment lou. royant, avant de virer de bord.

Border, r. a. Mar.—Revêtir de bordages.—Border une voile, la tendre par le bas. Border une écoute a le même sens.—Border une rame, la mettre en place pour nager.

Bordever, r. n. Mar.—Courir des bordées.

Bordune, s. f. Mar.—Bord inférieur d'une voile.

Bosse, s. f. Mar. Bout de corde qui sort à amarrer des parties parces ou à saisir des cordages.

Bossen, r. a. Mar.-Retenir avec des bosses.

B ssoin, s. m. Mar.—Grosso pièce de bois servant à suspendre l'ancre.

BOTTELER, r. a. Agr.—Lier en bottes. Botteler la paille. Bouc, s. m. Techn.—Poulie garnie de cornes de fer, pour une

Borchage, s. m.-Action de boucher. Le bouchage des bou-

teilles. Bouchonsen, r. a .- Frotter un cheval avec un bouchon de

paille.

Boyck, s. f.—Anneau de métal avec un ou plusieur ardillons. Bornis, s. m. Serrurerie, — Ressort formé d'une spirale de fil de fer. — Mar Bandeau placé autour d'un bâtiment à la hauteur du second pont.
Bouding, s. f. Techn.—Nom qu'on donne aux nœuds du verre,

ou à la bosse qui demoure sur le verre à l'endroit où il a été

coulé.

Bouks, s. f. Mar.—Corps flottant destiné à marquer la place d'une ancre, ou à indiquer un danger, une passe difficile.

BOUETTE, voir Boitte. Borge, s. m. Tonnel.—La partie la plus bombée d'un tonneau.

Bouilleur, s. m.-Chaudière d'une machine à vapour. Borlis, s. m. Maç.—Trou laisse dans le mur par le bout des pièces d'échafaudage. On appelle aussi boulins les pièces elles mêmes qui soutiennent les planches des échafaudages

Bouline, & f. Mar.-Longues cordes qui tiennent la voile de biais lorsqu'on fait route avec un vent de côté.

Boulinger, s. f. Mar.—Petite volle du haut du mat. Boulon, s. m. Charp.—Grosse cheville de fer qui sert à soutenir les poutres. Axe sur lequel tourne une poulie.

Boulonner, c. a — Arrêter avec un boulon.
Boulonnière, s. f. Charp.—Sorte de tarière.
Bourlane, s f. Pèche.—Nasse d'osier faite en forme de souricière.

Bounds, s. f. Mar.—Mât pour soutenir un bâtiment échoué. Boundon, s. m. Imp.—Faute d'un compositeur qui a passé plusieurs mots de la copie.

Boundsough, r. n. Mar.-Fatiguer, on parlant d'un bâtiment

qui lutte contre une grosse mer.

BOURRELERIE, s. f.—Le métier, le commerce du bourrelier.
BOURRELIER, s. m.—Ouvrier qui fait et vend des harnais. Boursette, s. f. Techn.—Partie du sommier de l'orgue qui laisse passer un fil de fer, sans laisser échapper le vent. Bousinger, s. m. Mar.—Chapeau de marin.

Bout-penons ou Boute-nons, s. m. Mar. - Pièces de bois qu'on aujoute aux vergues pour porter les bonnettes. Perche fixée à l'arrière d'une chaloupe et sur laquelle se borde le t pecu.

BOUTER, v. a. Serrurerie.-Limes a bouter, limes qui servent

pour les pannetons des clefs.

BOUTHROLLE, s. f Orfév.—Outils pour faire les chatons.—Serr. Chacune des fentes de la clef qui reçoivent les gardes de la serrure.

(à suivre)

VARIETES.

Une vérité peu remarquée.

Un fait digne d'observation, et qui paraît avoir échappé généralement, c'est que, dans la création, dans tous les pays et sous les climats, les animaux les plus utiles sont ceux qui se nourrissent de végétaux. L'éléphant, si fort, si puissant; le chameau, si patient, si infatigable, dans la zone torride; le cheval, l'ane et le mulet, dans les régions tempérées; et la renne, dans les pays glaces, puisent, tous, leurs forces musculaires dans les plus simples productions de la nature . le règue végétal.

Tous les animaux, au contraire qui se nourrissent de chair, inspirent une frayeur constante au reste de la création.

Leur propre chair, qui est elle-même formée d'autre chair, est répuguante pour les autres animaux, et nuisible pour ceux qui ne craindraient pas d'en manger.

La force, l'agilité, l'otilité, la propreté, et la docilité, sont donc les qualités qui caractérisent les animaux qui se nourrissent de végétaux.-(*)

Sovez matinal.

Sully, qui n'était pas moins économe du temps que des deniers de l'Etat, se levait régulièrement à quatre heures Lord Brougham, le plus laborieux des Anglais, quittait son

lit à la mêmo houre.

Thomas Morus so levait également à quatre heures. Dans la préface de son Utopic, il fait remarquer que cette ouvre est un vol fait au sommeil.

Fontenelle, qui mourut presque centenaire, se levait à cinq

Thiers était toujours à cinq heures à son bureau de travail. Milton, faible et maladif, ne recouvra la santé qu'après avoir pris l'habitude de se lever matin.

Le lever matinal suppose un sommeil calme et réparateur. Un grand point pour pouvoir goûter promptement et en paix "les délices du vrai sommeil," comme disait Montaigne, c'est de diposer avec ses vêtements toutes les agitations de la

Il faut, aux approches de la nuit, prévenir l'affluence d'idées qui, en s'emparant du cerveau, en chasserait le sommeil

Lamartine, par exemple, s'était imposé la loi de ne lire ni

écrire quoi que ce fût, après six heures du soir.

Il se disposait au repos par le charme d'une conversation facile, et réservait toute l'activité de son esprit pour le réveil. qui avait lieu constamment à quatre heures

Cette dernière circonstance ne révèle t-elle pas le secret des qualités qui distinguent les œuvres du grand poète : pureté de la forme, fraicheur exquise du style, limpidité des pensées? Quel contraste entre le parfum qui s'en exhale et l'odeur

malsaine que répandent la plupart des poésies modernes, écloses le soir dans un accès de fièvre et presque toujours sous l'inspi-

ration artificiello de la " Muse aux yeux verts!

Il y a deux manières de rempre l'habitude du lever tardif. On peut d'une part le traiter, comme toutes les autres habitudes, avec douceur et ménagement, à la manière de Frédéric Borgia, qui, pour se déshabituer du vin dont il faisait excès, jetait chaque matin une goutte de cire dans sa vaste

En se levant le matin cinq minutes plus têt, ce qui trouble peu le sommeil, au bout d'un mois la victoire est complète.

Mais le mieux, c'est de rompre brusquement et de se lever de suite, sans capitulor, à l'houre qu'en s'est fixée après avoir bien rélléchi aux bienfaits de l'activité matinale.

Un bon stimulant, c'est do commencer la journée par le

travail le plus attrayant.

Nous no dirons rion do co procede un peu naif qui a été recommandé par une femme d'esprit, et qui consisterait à s'imposer, en cas d'infraction, une amende au profit des pauvres. Si, co qui est rare, la volonté seule ne parvient pas à briser l'habitude, il faut recourir des moyens extremes.

Ainsi Buffon avait recommandé à son domestique de l'arracher

du lit par force.

Frédéric-le-Grand avait ordonné à son valet de chambre de lui appliquer une servietto trempée dans de l'eau froide, s'il ne sautait pas à bas de son lit au premier avertissement.

Mentionnons seulement à titre de singularité ce mécanisme d'origino anglaiso qui, après trois sommations exécutées au moyen d'une sonnerie, jetait brusquement hors du lit le dormeur obstiné.

Non-soulement le lever matinal ajoute plusiours houres à la journée, mais il prolonge l'existence.

Presque tous les centenaires sont des gens matineux.

J'ai out parler d'un grand juge de Londres qui, obsédé du désir de figurer dans les fastes de la longévité, questionnait sur leur manière de vivre toutes les personnes d'un age tres avancé qui comparaissaient devant lui.

Il prenait note de leur moralité, de leurs professions, de

lours habitudes.

Il dépouilla ses documents au bout de quelques années et arriva à un résultat singulier.

Parmi les vicillards soumis à ses investigations, la plupart

avaient été sobres, mais quelques-uns intempérants

Le grand nombre s'étaient plus ou moins rigoureusement conformés aux prescriptions de l'hygiène ; mais d'autres avaient commis de nombreuses infractions au code de la santé. Uno seule particularité était commune à ces privilégiés de l'existence.

Ils avaient tous l'habitude de se lever matin.

Causcries économiques.

LE COMMERCE.

Un dimanche soir, plusieurs voisins étaient, comme d'habitude, réunis sous le tilleul; on discutait cette fois l'importance des diverses professions, et naturellement chacun trouvait la sienne la plus utile entre toutes.

L'instituteur écoutait en souriant, mais lorsque la discussion paraissait vouloir s'échauffer, il prit la parole.

" Je vais vous raconter une fable, dit-il, qui vous

mettra tous d'accord.

Un jour les membres—les bras et les jambes—se révoltèrent contre l'estomac. Le paresseux, disaient-ils, ne fait rien, et nous travaillons seuls. Nous lui donnons à manger, il s'amuse à digérer, voilà tout. Ils convinrent donc que les bras et les jambes se mettraient au repos, qu'ils ne présenteraient plus d'aliments à la bouche, et laisseraient les intestins se débrouiller à leur aise, tout comme l'estomac. Mais les membres ne tardèrent pas à se sentir de plus en plus faibles, et au bout de peu de jours, ils se déclarèrent vaincus, et heureux de voir l'estomac reprendre son travail pen apparent, mais indispensable à l'existence de tous.

Vous le voyez donc, conclut l'instituteur, dans la société toutes les professions sont utiles, et il ne faut pas vouloir mettre l'une au dessus de l'autre. Est-ce qu'on discute s'il y a plus de mal à perdre une jambe ou un bras, s'il vaut mieux être sourd on aveugle? Toutefois, il est bien que chacun soit attaché à sa profession et s'en

LE PERE DEPONT.-Il n'y a pas de sot métier, dit le proverbe.

nonent.-le l'accorde ; seulement, à quoi sert le commerce? Le commerçant c'est un intermédiaire superflu entre le producteur et le consommateur; il no fait que renchérir les produits, en demandant une rémunération pour sa peine inutile.

L'instituteun.-Vous croyez que le commerce est une profession inutile? Ceci mérite examen Pierre, d'où

vient le café?

PIERRE.—De Moka, en Arabie ; du Brézil, dans l'Amé rique du Sud ; de l'île de la Réunion (Bourbon) à l'est de

l'Afrique ; de Java en Asie. L'instituteun.-C'est très bien. Eh bien, Robert, puisque vous ne voulez pas d'intermédiaire, quand il vous faudra du café, au lieu de vous adresser à votre voisin l'épicier, vous irez au Brézil, si vous ne préférez aller à Java ou à la Réunion.

nonent. le vois bien que vous plaisantez.

L'instituteur.-Ce n'est pas moi qui plaisante, puisque c'est vous qui désirez supprimer les intermédiaires. Si vous ne voulez das d'intermédiaires, il faut tout faire par vous-même. Tenez, vous avez là une chemise de

^(*) Extrait du Mayasin du Foyer.

coton. Le coton, vient d'Amérique, des Indes, de l'Egypte, où voulez-vous l'acheter? Et croyez-vous que le planteur se donnera la peine de vous en vendre pour deux kilog.; il préfére vendre à un seul négociant toute sa récolte de 100,000 à 500,000 kilog. Et qui se chargera du transport? Et comment filerez-vous le coton et le tisserez vous

nonent.-Il v a des manufactures pour cela.

L'instituteun.-Certainement. Mais les chefs de ces grandes fabriques, où il y a souvent 1,000 ouvriers et davantage, où se mouvent des machines coûteuses, où l'on élabore les matières premières par milliers de quin-taux, où l'on dépense 5,000 ou 10,000 francs par jour en salaires et matières premières, n'out pas le temps de vendre quelques mètre de toile. Il faut qu'ils vendent en gros, par grosses masses, et en se contentant pour chaque mètre d'un très-petit bénéfice : un, ou deux, ou trois centimes par exemple.

nonent.-Quelques centimes seulement!

L'instituteun.-Genéralement. Ils peuvent se contenter d'un très-petit bénéfice parce que les machines leur per-mettent de fabriquer de très-grandes quantités à la fois, des milliers de mètres par jour, et qu'ils peuvent en vendre autant à la fois. Tenez, supposons que l'heure vaut 1 franc. Si je ne vends que quatre mètres par heure, il faut que je gagne 25 centimes par mètre; si je vends cent mètres à l'heure, un centime suffit à la rigueur.

повент.-Mais le fabricant pourrait établir des dépôts,

LE PERE DUPOST.—Quant à cela, non! Il lui faudrait des milliers de dépôts, car les marchandises du même manufacturier vont à beaucoup d'endroits. Puis, on achète dans un village quelquefois dix mètres de soie dans une année, peut-on faire un dépôt pour si peu?

UN VOISIN.—Si l'on établissait des dépôts pour si peu, il

y aurait dans chaque village cinquante ou cent fois autant de marchands qu'aujourd'hui, ou si l'on ne plaçait de dépôts que dans les villes, nous serions obligé d'y

aller chercher la marchandise.

LE PÈRE DUPONT.—l'aime mieux donner quelques sous de plus par mètre que de perdre une journée en allant en ville.

l'instituteur.—C'est évident. Du reste, vous friez en ville pour acheter 10 mètres, tandis que le marchand achète 300 mètres à la fois, de sorte que les frais de transport, par mètre sont trente fois moins élevés pour lui que pour vous. (A 3 francs cela, fait 30 centimes d'un côté et 1 centime de l'autre,

D'un autre côté, est-ce que les dépôts ne coûteraient rien à établir ? Chaque dépôt causerait les frais d'un loyer, d'un ou plusieurs commis, ceux d'éclairage et de chauffage, frais que l'acheteur rembourserait, en payant

la marchandise plus cher.

Le rène dupont.-Puis, pour faire un choix, il faudrait aller dans beaucoup de magasins, car il n'y aurait mulle

part d'assortiment suffisant.

L'instituteur.—Nous sommes donc d'accord pour reconnaître les services que rend le commerce. Il fait venir les marchandises de loin et de près, et les détaille au profit de tous.

rmurre.—Quelle utilité a la vente au détail?

L'instituteur. - Peu de personnes sont assez riches pour ncheter en gros; souvent elles n'ont pas de place dans leur logement pour conserver les denrées; puis il y a des marchandises qui se gâteraient si on les consommait bien vite, il faut les détailler pour qu'elles soient utilisées le même jour ou sous peu de jours; enfin, il est tel objet que le producteur ne peut vendre qu'en gros, et que le consommateur ne peut acheter qu'en détail : il faut absolument un intermédiaire.

LE PERE DUPORT - Par exemple, le cultivateur ne peut

détaille et débite les morceaux. Je serais bien embarassé si je devais manger un bouf en une scule fois, on même seulement l'acheter.

L'instituteur.—Il m'a toujours semblé que si les intermédiaires n'étaient pas utiles, on ne s'adresserait pas à eux. Personne n'y est obligé par la loi. Je crois qu'on va chez le marchand parce qu'on y trouve son avantage."

-Magasin d'éducation et de récréation.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

SYNDIC D'ÉCOLES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil à la date du 10 septembre dernier, et eu vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les 480 et 1360 clauses du chapitre 15 des statuts refondus du Bas Canada, faire la nomination suivante de syndic d'écoles.

Comté de Bagot, Saint André d'Acton : M. Thomas McFarlane en remplacement de M. Samuel Glendinning, absent.

Cotte nomination avait été assignée par erreur à la municipalité scolaire d'Acton-Vale.-Voir No. d'octobre 1874.)

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, AVRIL, 1875.

Bulletin bibliographique.

Silver threads of song for school and home, by H. Millard. 208 p. in-12; New-York, S. T. Gordon and son; No. 13, 14e rue est, pres de la 50 avenue. Prix 60 cts.

Ce livre est fait tout exprès pour les écoles, et à la portée des commençants. Ce n'est pas le premier ouvrage de cette sorte qui nous arrive de chez nes voisins : nous devons cependant à celui-ci une mention toute spéciale. Le petit cours de musique et de solfège qu'il contient (21 pages), est fait avec beaucoup de soin et forme un résumé très-complet. Le choix des morceaux est fait avec plus de goût qu'on n'en rencontre d'habitude chez les compilateurs de l'autre côté des lignes. Ainsi on a été moins prodigue de Glover, de Claribel et de tous ces compositeurs platement ennuyeux, pour donner un peu plus de place à Campana, Kucken, Masini, Flotow et Weber. La musique de M. Millard lui-même, ne manque pas d'une certaine grace et d'une certaine originalité, et la cantate qu'il a écrite pourrait, de même que sa charade, en y adaptant des paroles françaises, se chanter avec fruit dans nos écoles.

Les exercices, duos, trios, quatuors, sont très-variés et gradues

avec une grande connaissance du sujot.

Somme toute, c'est, jusqu'à présent, de tous les livres de ce genro que nous avons examinés, celui qui nous parait réunir le plus de qualités, et nous le recommandens en conséquence.

Revue mensuelle.

La session de notre parlement fédéral tire à sa fin, et au moment où nos lecteurs recevrent ce numéro, il est probable que les députés et les sénatours seront rentrés dans leurs fayers. Cette session, quoique assez courte, a eté remarquable par les questions importantes vendre que des bœufs vivants au boucher, le boucher les qui s'y sont débattues, et la législation qu'on y a faite. On ne pouvait pas s'attendre, néanmoins, à y tro ver cet intérêt fiévreux auquel nous ont habitués les séances de l' semblée de Versailles, des cortès espagnoles et de la législature lou sanaise. Ce n'est pas notre faute, nous sommes en paix: et, d'ailleurs, nous ne nous en plaignons pas. La bonhaur, en somme, ne consiste pas à faire beaucoup parler de soi; et nous laissons volontiers la palme à nos voisins, sous ce rapport. A eux les grands dangers et les grandes émotions; à nous la douce quiétude et ce bonhaur facile qui n'irrite point les nerfs et permet de dormir quand l'heure du repos a sonné. Ne nous endormons pas trop longtemps, cependant, dans cette atmosphère tranquille. Comme le marin prévoyant, profitons du calme pour nous prèparer à la tempête qui ne manquera pas de venir un jour ou l'autre. On ne peut pas, de l'autre côté des lignes, faire crever tant de nuages sans qu'il tombe quelques gouttes d'eau sur nos terres. Et sans parler de la terrible crise financière que nous venons de traverser et qui nous vient de nos voisins, ne voyons-nous pas encore surgir cette plaie redoutable des coalitions et des grèves? Montréal, ce New-York du Canada, est en ce moment, attaqué de cette grave maladie qui, semblable à une affection de la moelle épinière, se fait sentir dans toutes les parties du corps social.

Nous avons déjà donné une partie de notre pensée sur ce sujet, à propos des grèves de New-York; et nous sommes encore d'avis que ces soulèvements sont un des plus coupables attentats contre la

famille, la société et l'humanité tout entière.

Un ouvrier trouve qu'il n'est pas assez payé; il cesse de travailler chez son patron et cherche un autre patron qui le paye mieux. Rien de mal en cela, pourvu toutefois qu'il ne viole pas les clauses de son engag ment. Mais que, ne trouvant pas la renumération suffisante, il quitte l'atelier pour se promener sur la rue, les mains dans les poches, pendant qu'à la maison, sa femme et ses enfants pleurent de froid et de faim; pour se divertir et se griser dans les cabarets, pendant que sa famille vend le pauvre ménage pour se nourrir; nous disons que c'est une ignoble làcheté qui appelle, sur sa tête, la colère de Dieu et celle des hommes de cœur. Que dirons-nous maintenant de ceux qui, non contents de cesser leur travail et de mettre leur famille à la charge du public, s'opposent encore, par la violence, à ce qu'un camarade plus courageux ou plus nécessiteux, continue son travail? Combien de fois eette violence n'est elle pas allée jusqu'au meurtre? Et de quel droit, parce que juschôme, puis-je forcer mon semblable à chômer? Par quelle autorité, étant làchement coupable envers ma famille, en mettrai-je un autre dans l'alternative ou d'être également làche ou de mourir?

Il y aurait une soule de choses à dire sur ce svjet si important à tous les égards, mais que nous ne pouvons pas traiter au long dans cette revue. Nous devons saire, cependant, une derniè e remarque. La lei protège beaucoup trop les ouvriers comme corps, pendant qu'elle néglige presque complètement l'ouvrier comme individu. Il y a des lois applicables aux violences exercées pendant les grèves, mais nous sommes encore à trouver un seul cas où ces lois aient pu s'exécuter. Elles sont incomplètes, d'ailleurs, pas assez spéciales, et manquent de cette sévérité qui estray le criminel et réussit souvent à la détourner de la mauvaise voie. Plus nous avançons, plus les grèves deviennent fréquentes et dangereuses dans leurs excès. Il serait peut-être temps de senger sérieusement à un

remè le efficace.

Notre bulletin d'Europe ne signale aucun fait notable pour ce dernier mois. Il circule, cependant, de sourdes rumeurs tendant à faire croire que la guerre serait encore sur le point de s'allumer entre plusieurs grandes puissances. Mais rien de certain n'a encore

transpiré jusqu'à ce jour.

De l'Espagne, les nouvelles les plus contradictoires nous arrivent. Le télégraphe apporte chique jour son contingent de pour et de contre. En somme, cependant, nous croyons que le roi Alphonse sera obligé, un jour ou l'autre de suivre l'exemple de son prédécesseur Amedée. Don Carlos gagne du terrain. Nous ne sommes pas d'opinion, néanmoins, qu'il puisse arriver jusqu'au trône; et si Alphonse abdique ou est renversé, l'Espagne retombera encore dans le chaos de l'anarchie. Il serait en effet difficile pour don Carlos, de tenir le sceptre avec une main teinte du sang de ses sujets.

Nous regrettons d'avoir à faire part à nos lecteurs du décès du révérend Arsèac Barbarin, survenu en France le 14 mars dernier. M. Barbarin était membre de l'ordre des Sulpiciens, et, pendant les trente années qu'il a passées dans ce pays, il avait rendu des services inappréciables en répandant le goût de la musique religieuse, dont il était un des maîtres les plus distingués. M. Barbarin était retourné en France depuis quelques années, dans l'espoir que l'air du pays natal rétablirait sa santé gravement compromise. Mais la Providence en avait décidé autrement. Il a du moins eu la consolation de mourir entouré des siens et sur la terre qui avait porté ses premiers pas.

Un autre vénérable membre de notre clergé, le rév. Jean-François Gagnon, curé de Berthier, est mort le 7 de ce mois, à l'âge de 82 ans. M. Gagnon, né le 13 décembre 1793, avait reçu l'ordre de la prêtrise le 12 octobre 1817. Il avait par conséquent passé 58 années dans le sacerdoce.

De l'étranger, nous avons à annoncer la mort de M. Amédée Achard et celle de M. Edgar Quinet, arrivées dans le cours de mars

dernier

Achard (Louis-Amédée-Eugène), était né à Marseille en avril 1814. Il fut d'abord destiné au commerce, et alla, à vingt ans, en Algérie, coopérer à la fondation d'une d'une entreprise agricole qu'il abandenna, en 1845, pour devenir chef du cabinet d'un préfet de département. Il avait déjà débuté comme littérateur dans le Sémaphore de Marseille, lorsqu'il viut à Paris en 1838, et fut attaché à la rédaction de divers journaux. En 1846 il fut choisi pour accompagner en Espagne, le duc de Montpensier, en qualité d'historiographe des fêtes de son mariage. Après la révolution de 1848, Achard se jeta dans la presse politique et fonda un journal qui parut jusqu'à l'insurrection de juin.

Il collabora dans la suite à un graud nombre de journaux, surtout dans la colonne du feuilleton, et écrivit plusieurs pièces pour le théâtre. Son répertoire de feuilletons est très-étendu, et compte une foule de choses dignes d'être lues. Il avait été nommé officier

de la Légion d'honneur le 15 août 1866.

Quinet (E lgar) est né à Bourg (Ain), le 17 février 1808. C'était un écrivain fécond et brillant, mais libre penseur de la pire espèce. Il avait été fait membre de l'ordre de la Légion d'honneur en 1838.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

-Liste des journaux qui ont été publiés à Québec, avec la date de

leur fondation : Gazette de Québec, le 21 juin 1764. Herald fondé le 1er décembre 1789. The Quebec Daily Mercury, en janvier 1805. Le Courrier de Québec, le 11 février 1805. Le Canadien, 22 novembre 1806. Le Vrai Canadien, le 7 mars 1810. The Commercial List, 14 mai 1816. Le Télégraphe, en 1820. Journal de Médecine, en 1821. La Sentinelle, en 822. La Sentinelle de Québec, le 11 mai 1826. The Star, en 1827 L'Electeur, le 16 juillet 1827. L'Abeille Canadienne, en 834. Le Telégraphe (The Telegraph), le 7 mars, 1837. The Morning Herald, le 25 avril 1837. Le Libéral, le 16 juin 1837. Le Fantasque, en juillet 1837. The Quebec Transcript, en 1838. The Canadian Colonist. le 2 juillet 1839. Le Coin du Feu, en 1840. L'Institut, (journal des étudiants) le 7 mars 1841. British North American, le 10 mai 1841. L'Artisan, en 1841 The Quebec Argus, le 20 janvier 1842. The Standard, le 29 novembre 1842. Le Journal de Québec, le 3 décembre 1842. Gazette patriotique, le 9 août 1843. The Quebec Herald, le 19 octobre 1843. Le Castor, le 7 novembre 1843. The Freeman Journal, en 1844. The Berean, le 4 avril 1844. Le Menestrel, le 20 juin 1844. Commercial Courrier, le 23 janvier 1845. Morning Chronicle, le 18 mai 1847. L'Ami de la Religion et de la Patrie, le 19 décembre 1847. The Quebec Speciator, le 3 mai 1848. The Emigrant, le 25 mai 1848. L'Abeille, (du Séminaire) en octobre 1848. Le Canadien Independant, en 1849. La Sentinelle du Peuple, le 26 mars 1850. L'Ordre Social, le 28 mars 1850.

L'Ouvrier, le 6 mai 1851.

La Voix du Peuple, en décembre 1851. Our Journal, le 24 septembre 1852. The Quebec Colonist, 1854. Il Indépendant, (Journal d'élection de Dubord) les juillet 1854. Le National, le 20 novembre 1855. Military Gazette, lo 19 janvier 1857. Le Courrier du Canada, le 1er février 1857. Le Fantasque, (2nd) le 19 novembre 1857. The Vindicator, en décembre 1857. Le Gascon, lo 3 mars 1858. L'Observateur, le 9 mars 1858. La Citadelle, le 3 avril 1858. The Quebec Herald, le 4 mai 1848. Le Charivari, le 10 mai 1858. Le Chicot, en 1858 Le Bourru, le 1er février 1859. The Gridiron, le 23 juillet 1859. La Reforme, lo 9 juillot-1860. Les Débats, lo 22 mars 1862. Quebec Daily News, on mai 1862. Le Groynard, lo 27 septembre 1862. La Tribune, le 25 août 1863. La Seie, le 29 octobre 1863. The Daggar, le 2 novembre 1863. La Mascarade, le 14 novembre 1863. La Line, le 18 novembre 1863. La Semaine, le 2 janvier 1864. The Arrow, le 6 avril 1864 L' Eclair, en septembre 1864. La Scie Illustrée, le 17 février 1865. L'Organe de la Milice, le 17 avril 1865. The Stadacona Punch, le 20 mai 1865. The Sprite, le 7 juin 1865. Le Progrès, publié à Saint-Sauveur, le 6 septembre 1863. Gazette du Commerce et de l'Industrie, le 12 mai 1866. L'Electeur, le 19 mai 1866. Le Littérateur, en mai 1866. The Comet, le 27 octobre 1866. L'Ecenement, le 13 mai 1867. L'Omnibus, en 1867. L'Echo du Peuple, le 1er juin 1867. La Sangsue, le 14 septembre 1867. Le Charivari Canadien, le 5 juin 1868. L'Opinion Nationale, le 3 mai 1870. L'Indépendant, (de Buies) en juin 1870. The Saturday Budget, le 12 novembre 1870. L'Opinion du Peuple, le 8 avril 1871. Irish Sentinel, le 8 fevrier 1872. L'Espérance, le 28 septembre 1872. D'Espance, 10 25 septembre 15,2.

Daily Telegraph, en mai 1874.

Le Cullivateur, le 7 août 1874.

Le Journal de Saint-Roch, le 23 janvier 1875.

Nous devons cette liste à l'obligeance de M. Horace Têtu, de cette ville.

BULLETIN DE L'HORTICULTURE.

La fraise.-In fraise, au point de vue hygienique, est un aliment sain et facile à digérer, car elle se compose d'une pulpe légère, porcuse et fondante.

Elle est d'autant plus digestible qu'elle est plus parfumée et plus KUCTĆU.

Sous ce rapport, la fraise des bois est heaucoup plus facilement acceptée de l'estomac que la plupart des variètés obtenues par l'horticulture moderne.

Notons en passant que, pour avoir des fraises savoureuses, il ne faut les cueillir ni le matin ni le soir. On a remarque que les fraises récoltées vers le midi avaient le goût plus exquis qu'à toute autre époque de la journée,

Ce fait, qui peut parattre singulier, trouve son explication dans la particularité physiologique que les différentes heures du jour on de la muit ont une influence bien marquée sur le développement de l'arome des végétnux.

Gertaines plantes n'exhalent leur parfuin qu'à des houres déterminées

On a cité comme curlosité les flaurs du cereus grandiflorus qui emettent leur odeur par intermitences, en en envoyant une bouffee de

demi-heure en demi-heure, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit.

La meilleure manière de corriger les imperfections de la fraise, c'est d'y ajouter du sucre, du vin, du phum, ou mieux encore du kirch, dont le goût se marie d'une manière très-heureuse avec la saveur du

On a encore recommandé d'autres préparations que nous mention-

neront sommairement en dégageant néanmoins l'hygiène de toute responsabilité.

Ainsi le plus aimable des gourmets, le marquis de Cussy, a beau-coup vanté ce qu'il appetait "la triple alliance," c'est-à-dire une combinaison de fraises, de crème et de champagno

Le comte de La Place, dit Brillat Savarin, a découvert une manière très-relevée d'accommoder les fraises; elle cousiste à les mouiller avec jus d'une omnge douce,

Un autre gastronome à perfectionné ce procédé en ajoutant, en outre, aux fraises, le jaune de l'orange enlevé en le frottant avec un morceau de sucre.

Il pretend prouver, au moyen d'un lambeau échappé aux tlammes qui ont détruit la bibliothèque d'Alexandrie, que c'est ainsi assaisonne que ce fruit était servi dans les banquets du mont Ida,

La fraise n'est pas seulement un fruit délicieux et salubre. Libenreuse combinaison de ses éléments (acides citrique et malique, sels de chaux, etc., adoucis par une matière musqueuse et sucrée, en fait un agent thérapeutique, un véritable médicament.

Son plus grand, titre de gloire est d'avoir guéri de la goutte le

célèbre Linne.

Des cures nombreuses ont démontre depuis cette époque qu'elle est douce de propriétés anti-goutteuses incontestables

Malheureusement, comme le disait un homme d'esprit, elle n'a pas encore figuré à la quatrième page des journaux. Il faudrait qu'un specialiste "habile" en préparat un élixir et qu'il le vendit au poids de l'or.

Alors, on auralt confiance. Jusque là on se bornera à manger la fraise... nu dessert.

Les propriétés tempérantes, apéritives et fondantes de la fraise expliquent les heureux effets qu'on en a obtenus dans plusieurs autres maladies.

On l'a employée avec succès contre la jaunisse et les obstructions du foie,

C'est un excellent aliment quand on est menace on atteint de la gravelle.

Van Swieten a gueri, en leur laisant manger pendant plusieurs semaines jusqu'à quinze et vingt livres de fraises par jour, des maniaques furieux, dont la maladie avait probablement pour point de départ un engorgement du système abdominal.

Ce full parait avoir une action remarquable, sinou sur la phthisic confirmée, du moins sur certaines affections des voies respiratoires qui simulent la tuberculisation pul-nonaire.

Butini, de Genève, nourrissuit ses phthisiques avec du lait d'anesse et des fraises

Prédérie Holfmann a guéri, dans l'espace de deux mois, avec des fraises, un jeune homme épuisé par une flèvre hectique accompagnée d'une toux violente, d'étouffements et de crachements de sang

Schultze, Roques, Cilbert, Double, etc., citent des cas analogues.

Enfin, Golnecke, de Stettin, a préconisé la fraise comme vernifage;
il prétend même l'avoir vu employer avec succès contre le ténia.

Terminons par une ancedote Fontenelle, on le sait, aimait beaucoup les asperges : mais il adorait

par-dessus tout la fraise. Elle était devenue pour lui, sur ses vieux jours, une sorte de panacée, une espèce de talisman auquel il attachait la conservation de sa santê.

A sa dernière houre, un de ses amis lui dit : "Eh bien, comment celn vn-t-il ?"

"Cela ne ya pas, répond le philosophe ; cela s'en va.". Puis il ajouta en souriant : "Ah l si je pouvais scalement attrapper

Il ne put attrapper les fraises; il mourut, mais à cent aus moins quelques jours.

DR. L. Nomor.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE -DE LA-

PROVINCE DE QUEBEC.

E JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publie sous Li la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS

Conditions d'abounement\$1.00 PAR AN.

TARIY DES ANNONCES.

gratuitement. On no recoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser: Journal de l'instruction publique, Québeo,-Affranchir

Imprimorlo de Liger Brousseau, 7, ruo Bundo, Québec.